

FONJEP

Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2016

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	p.3	ii. POSTES FONJEP	p.9
		Chiffres clés	p.10
2. VIE INSTITUTIONNELLE DU FONJEP ...	p.4	Faits marquants	p.10
Conseil d'administration	p.4	Perspectives	p.10
Le bureau du Fonjep	p.4	Répartition des postes Fonjep par région	p.11
Audiences auprès des représentants de l'État, des collectivités et des associations	p.4		
Les commissions qui animent le Fonjep	p.5	7. SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	p.12
Les groupes « projets »	p.6	Chiffres clés	p.13
		Faits marquants	p.13
3. L'ÉQUIPE DU FONJEP	p.7	Perspectives	p.13
		La solidarité internationale en région	p.14
4. BUDGET : CHIFFRES CLÉS	p.8		
5. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE	p.8	ii. PÔLE DE CONSERVATION DES ARCHIVES DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE (PAJEP)	p.15
		Chiffres clés	p.15
		Faits marquants	p.15

INTRODUCTION

L'activité du Fonjep vise à renforcer le développement des projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire. Pour atteindre cet objectif, le Fonjep articule trois grands axes de travail : il contribue au dialogue et la coopération entre les acteurs du secteur, il facilite le déploiement des projets associatifs et il encourage l'innovation sociale. Voici un aperçu des actions menées en 2016.

➔ CONTRIBUTER AU DIALOGUE ET À LA COOPÉRATION

Le dialogue et la coopération sont au cœur de la Charte de cogestion du Fonjep, qui a été signée en 2016 après plusieurs mois de travail du conseil d'administration. Son rôle ? Être un référentiel pour faciliter la reconnaissance réciproque des parties prenantes qui agissent dans une dynamique de coconstruction. Pour que la cogestion vive sur l'ensemble du territoire, le Fonjep développe aussi sa représentation régionale : l'installation de comités régionaux s'est accélérée en 2016.

Sur le terrain, cet idéal de coopération se concrétise également au travers des dispositifs de solidarité internationale que gère le Fonjep. En 2016, 1638 volontaires ont participé à des missions de solidarité internationale, 1076 jeunes de 16 à 25 ans qui ont mené 110 actions de développement avec des jeunes de pays étrangers et 45 personnes ont bénéficié d'un poste Fonjep d'éducation au développement (EAD).

➔ FACILITER LE DÉPLOIEMENT DES PROJETS ASSOCIATIFS

La gestion des postes Fonjep est un pan majeur de l'activité. En centralisant et gérant les subventions en provenance de l'État et des collectivités pour cofinancer le salaire de personnels permanents, en informant les associations et en leur avançant les fonds, mais aussi en coordonnant l'évaluation du dispositif, le Fonjep agit comme un facilitateur indispensable à la bonne marche des projets associatifs soutenus. 5 232,5 postes ont ainsi été gérés en 2016, dont 26 nouveaux postes créés dans le cadre des fabriques d'initiative citoyenne.

➔ ENCOURAGER L'INNOVATION SOCIALE

Avec ses partenaires, le Fonjep analyse ces tendances et développe des pistes d'actions nouvelles pour répondre aux besoins en matière de politique de jeunesse et d'éducation populaire. L'expérimentation menée en 2014 et 2015 pour lutter contre le temps partiel subi dans les métiers de l'animation a été évaluée en 2016. Elle a montré qu'encourager financièrement l'augmentation du temps de travail a un effet levier sur l'emploi et des effets positifs sur la situation des salariés, mais aussi sur les associations elles-mêmes. Il y a là une véritable source d'inspiration possible pour développer une politique innovante de lutte contre le temps partiel subi.

Encourager l'innovation sociale, c'est aussi développer la mémoire du secteur, notamment à des fins de recherche. Le Fonjep gère et héberge le Pôle de conservation des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Pajep) dont c'est précisément le rôle. En 2016 le Pajep a accompagné 9 associations qui souhaitaient valoriser leur fond d'archives, comme la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ).

Guillaume RODELET
Secrétaire du Fonjep
Fédération nationale Familles Rurales

Nouria MESSAOUDI
Déléguée générale du Fonjep

VIE INSTITUTIONNELLE DU FONJEP

Le conseil d'administration du Fonjep est composé à parité de représentants de l'État et des collectivités territoriales (membres de droit) et de représentants d'associations de jeunesse et d'éducation populaire (membres actifs). En 2016, le conseil d'administration du Fonjep s'est réuni 6 fois, tout comme le bureau.

→ CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de l'assemblée générale du 22 septembre 2016, tous les membres actifs du conseil d'administration ont été réélus, à l'exception de l'Union fédérale d'intervention des structures culturelles (Ufisc). L'association Vivre ensemble a fait son entrée au conseil d'administration.

→ LE BUREAU DU FONJEP

Le bureau élu par le conseil d'administration après l'assemblée générale du 22 septembre 2016 a été modifié à la suite de changements de représentants et d'élections. Fin 2016, il est composé comme suit :

Présidente

- Nadine DUSSERT, Union nationale pour l'habitat des jeunes (Unhaj)

Vice-présidents

- Mathias LAMARQUE, ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
- Daniel FRÉDOUT, Confédération des maisons des jeunes et de la culture de France (CMJCF)

Secrétaire général

- Guillaume RODELET, fédération nationale Familles Rurales

Trésorier

- Laurent BRUNI, Union française des centres de vacances et de loisirs (UFCV)

Membres associatifs

- Caroline LADOUS, Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSS)

- Cédric MAZIÈRE, Ligue de l'enseignement
- Olivier CLÉMENT, Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC)
- Paul VIRICEL, Fédération Léo Lagrange

Membres de droit

- Marion LEBON, Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)
- Angèle ARCHIMBAUD, Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)
- Kaïs MARZOUKI, Commissariat général à l'égalité des territoires
- Jean-Hugues PIETTRE, ministère de la Culture et de la Communication
- Xavier CRÉPIN, ministère des Affaires étrangères et du Développement international
- Anne-Sophie JOUANNEAU, ministère des Affaires étrangères et du Développement international
- Nancy MARREC, ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

AUDIENCES AUPRÈS DES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT, DES COLLECTIVITÉS ET DES ASSOCIATIONS

En 2016, la présidente, la déléguée générale et les membres du bureau ont été reçus à 18 reprises par les représentants de l'État, des collectivités et des associations.

Sur les questions de jeunesse, d'éducation populaire, et de vie associative

Des audiences ont été obtenues auprès des conseillers de Matignon et de l'Élysée, du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, de la délégation interministérielle à la jeunesse, et auprès de l'Éducation nationale.

Sur les questions de jeunesse et de solidarité internationale

Le Fonjep a été entendu par la Direction de la mondialisation au ministère des Affaires étrangères et du Développement international, par l'Agence française de développement, et par France Volontaires.

Sur les questions d'engagement et de jeunesse

Le Fonjep a été reçu par le Haut-Commissariat à l'engagement civique, par le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique,

par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle, par le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, et par le ministère de l'Agriculture.

Sur les relations entre le Fonjep et les collectivités territoriales

Le Fonjep a rencontré l'Association des régions de France, l'Assemblée des départements de France, l'Association des maires de France, l'Association des maires ruraux de France.

→ LES COMMISSIONS QUI ANIMENT LE FONJEP

COMMISSION ADHÉSION

Le groupe s'est réuni à deux reprises en 2016.

Objectif de travail : examiner la procédure des demandes d'adhésion au Fonjep des associations et l'actualiser.

Fait marquant : définition d'une nouvelle procédure d'adhésion et lancement d'une campagne d'adhésion.

Participants :

- **Animateur :** Laurent BRUNI, Union française des centres de vacances et de loisirs (UFCV)
- Didier BRUN, Fédération française des maisons des jeunes et de la culture (FFMJC)
- Xavier CREPIN, ministère des Affaires étrangères et du Développement international
- Jacques GUÉNÉE, Villes et Cinémas
- Nouria MESSAOUDI, Fonjep
- Céline RECCHIA, Villes et Cinémas

COMMISSION FINANCIÈRE

Le groupe s'est réuni à trois reprises en 2016.

Objectif de travail : proposer au bureau et au conseil d'administration des choix stratégiques (travaux, aménagements, placements financiers, etc.)

Fait marquant : lancement de la commission adhésion.

Participants :

- **Animateur :** Laurent BRUNI, Union française des centres de vacances et de loisirs (UFCV)
- Bernard BAZILLON, KPMG
- Yves DEFONTAINE, KPMG
- Mathias LAMARQUE, ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
- Nancy MARREC, ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
- Nouria MESSAOUDI, Fonjep
- Michel TIMMERMAN, Fédération française des maisons des jeunes et de la culture (FFMJC)
- Paul VIRICEL, Fédération Léo Lagrange

COMMISSION COMMUNICATION

Le groupe s'est réuni à cinq reprises en 2016.

Objectif de travail : renforcer et cibler la communication du Fonjep.

Fait marquant : définition d'un plan de communication pour 2017 et 2018.

Participants :

- **Animateur :** Guillaume RODELET, fédération nationale Familles Rurales
- Didier BRUN, Fédération française des maisons des jeunes et de la culture (FFMJC)
- Alexandra CHRISTIDES, Fédération nationale école des parents et des éducateurs (Fnepe)
- Kaïs MARZOUKI, Commissariat général à l'égalité des territoires
- Nouria MESSAOUDI, Fonjep

COMMISSION TERRITOIRES

Le groupe s'est réuni à huit reprises en 2016.

Objectif de travail : animer le collectif des délégués régionaux déjà élus et soutenir leur action locale. Encourager l'élection de délégués régionaux sur l'ensemble du territoire.

Fait marquant : organisation de l'élection des délégués régionaux et installations des comités régionaux.

Participants :

- **Animateurs :** Caroline LADOUS, Fédération des centres sociaux, et Olivier CLÉMENT, Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC).
- Didier BRUN, Fédération française des maisons des jeunes et de la culture (FFMJC)
- Anne CORDIER, Fédération sportive et culturelle de France
- Myriam GARGASSON, ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
- Nouria MESSAOUDI, Fonjep

➔ LES GROUPES « PROJETS »

FONDS DE DOTATION

Le groupe s'est réuni à quatre reprises en 2016.

Objectifs de travail : proposer au bureau et au conseil d'administration un projet de statuts, de règlement intérieur et de « guide de fonctionnement » pour ce fonds de dotation.

Fait marquant : lancement d'une étude sur les modèles socio-économiques des associations.

Participants :

- Animatrice : Nouria MESSAOUDI, Fonjep
- Bernard BAZILLON, KPMG
- Didier BRUN, Fédération française des maisons des jeunes et de la culture (FFMJC)
- Laurent BRUNI, Union française des centres de vacances et de loisirs (UFCV)
- Xavier CREPIN, ministère des Affaires étrangères et du Développement international
- Yves DEFONTAINE, KPMG
- Mathias LAMARQUE, ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
- Kaïs MARZOUKI, Commissariat général à l'égalité des territoires

- Chloé SECHER, UFISC — Actes-If
- Gilles SERT, Culture et liberté
- Paul VIRICEL, fédération Léo Lagrange

TEMPS PARTIEL SUBI (TPS)

Le groupe s'est réuni à quatre reprises en 2016.

Fait marquant : évaluation de l'expérimentation TPS à l'aide d'un cabinet externe.

Objectif de travail : évaluer l'impact de l'expérimentation et étudier les conditions de sa pérennisation.

Participants :

- Animateur : Cédric MAZIERE, Ligue de l'enseignement.
- Cyrielle LÉGER, fédération des Centres musicaux ruraux (CMR)
- Leïla MEDEJEL, fédération des Centres musicaux ruraux (CMR)
- Alexandra MENIS, Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)
- Nouria MESSAOUDI, Fonjep
- Elodie RUBAUD, Cabinet Amnyos

CHARTE DE COGESTION

Le groupe s'est réuni à trois reprises en 2016.

Objectif de travail : formaliser un engagement de cogestion.

Fait marquant : co-élaboration d'une charte de cogestion votée lors l'assemblée générale du 22 septembre 2016. Cette charte vise, à partir de l'expérience de cogestion du Fonjep, à faciliter et à renforcer la reconnaissance réciproque des parties prenantes dans une dynamique de coconstruction

Participants :

- Animateur : Nadine DUSSERT, Unhaj - Béatrice PONCIN, consultante
- Nicolas BERTRAND, Scouts et guides de France
- Didier BRUN, Fédération française des maisons des jeunes et de la culture (FFMJC)
- Laurent BRUNI, Union française des centres de vacances et de loisirs (UFCV)
- Alexandra CHRISTIDES, Fédération nationale écoles des parents et des éducateurs (Fnepé)
- Xavier CRÉPIN, ministère des Affaires étrangères et du Développement international
- France DELAGENIÈRE, ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
- Daniel FRÉDOUT, Confédération des maisons des jeunes et de la culture de France (CMJCF)
- Myriam GARGASSON, ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
- Caroline LADOUS, Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSS)
- Nancy MARREC, ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
- Kaïs MARZOUKI, Commissariat général à l'égalité des territoires

- Cédric MAZIERE, ligue de l'enseignement
- Leïla MEDEJEL, fédération des Centres musicaux ruraux (CMR)
- Nouria MESSAOUDI, Fonjep
- Gérard NAVARRO, Institut national de formation et d'application (Infa)
- Céline RECHHIA, Villes et Cinémas
- Guillaume RODELET, Fédération nationale Familles Rurales
- Chloé SECHER, Ufisc — Actes-If
- Paul VIRICEL, Fédération Léo Lagrange





— L'ÉQUIPE DU FONJEP

L'équipe du Fonjep est composée de :

- Nouria MESSAOUDI / Déléguée générale
- Elitza BAEV / Déléguée générale adjointe
- Patricia TASTAYRE / Assistante de la délégation générale

- Mehdi ACHOUR / Responsable du pôle solidarité internationale
- Claire BEAUQUIER / Gestionnaire du pôle solidarité internationale

- Valère MILOT / Archiviste responsable de la mission Pajep

- Frédéric HARSTRICH / Responsable du service gestion — Correspondant informatique
- Patricia LECARDEZ / Assistante de gestion administrative

- Karine MORLET / Chef comptable

— BUDGET : CHIFFRES CLÉS

Karine Morlet, comptable / kmorlet@fonjep.org

Claire Beauquier, aide-comptable / cbeauquier@fonjep.org (jusqu'au 1er novembre 2016)

Subventions
accordées par
l'État



+2.1 %

Les flux financiers liés aux « postes Fonjep » sont en légère hausse grâce à l'augmentation de près de 2,7 % des subventions sur les postes.

Cofinancements
des collectivités
locales



12 754 039 €

Des contrats de cofinancement liant le Fonjep, les associations et les collectivités locales ont été dénoncés, et en contrepartie, peu de nouveaux contrats ont été signés. Les cofinancements sont donc en baisse de 8,3 %.

Projets
du Fonjep



74 533 €

Ce chiffre est en baisse du fait de la fin de l'expérimentation « temps partiel subi ».

En 2016, les dépenses liées à la communication du Fonjep entrent dans cet axe « projets du Fonjep ».

Budget de
fonctionnement
2016



+2.4 %

Légère augmentation du budget liée à l'évolution des subventions des ministères.

— GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

Patricia Tastayre, assistante de la délégation générale / ptastayre@fonjep.org

Patricia Lecardez, adjointe au service Gestion / patricia.lecardez@fonjep.org

Outre les traitements nécessaires à la gestion des postes Fonjep, le service gestion et le secrétariat assurent :

- la gestion administrative de l'appel à projets Temps partiel subi (TPS). Cette expérimentation a été lancée par le Fonjep en 2014 et s'est poursuivie jusqu'au mois d'août 2016. Elle visait à soutenir les associations qui souhaitaient augmenter le temps de travail de leurs collaborateurs à temps partiel subi. Le service a notamment contrôlé 996 fiches de paie pour valider l'augmentation du temps de travail et du salaire.
- le suivi administratif des relations extérieures et des instances : suivi des demandes d'audience auprès des différents partenaires du Fonjep, préparation des dossiers pour les commissions thématiques, les réunions de bureau, les conseils et assemblées, les démarches légales liées à la vie associative.
- la gestion administrative courante et notamment : congés du personnel, absences maladies, médecine du travail, tickets-repas, gestion des fournitures, etc.



li – POSTES FONJEP

Frédéric Harstrich, Responsable du service gestion, correspondant informatique / fhartsrich@fonjep.org

Patricia Lecardez, adjointe au service Gestion / patricia.lecardez@fonjep.org

Patricia Tastayre, assistante de délégation générale / ptastayre@fonjep.org

La gestion des postes Fonjep est une activité centrale à laquelle une grande partie de l'équipe participe. L'action du Fonjep suit la chaîne complète du processus de subvention : instruction des dossiers de demande des associations, collecte des fonds auprès des ministères, émission des notifications annuelles de subvention, versement des subventions, contrôle a posteriori des fiches de paie émises par les associations bénéficiaires, régularisations, relances, etc.

Le Fonjep administre et met à jour également les outils utiles à l'attribution de ces subventions : une base de données qui recense les bénéficiaires des postes et un extranet mis à disposition des associations et des financeurs. Une permanence téléphonique est assurée en matinée pour renseigner et guider les associations.

→ CHIFFRES CLÉS

5 232,5

postes en 2016

26

nouveaux postes créés dans le cadre des fabriques d'initiatives citoyennes

5 600

Plus de fiches de paie vérifiées

49 047 557,58€

de subventions (hors fonctionnement) en provenance de 7 financeurs :

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (DJEPVA)	25 705 212,00 €
Collectivités (toutes collectivités confondues)	12 754 038,58 €
Ministère de Ville, de la Jeunesse et des Sports (DGCS)	4 781 917,00 €
Commissariat général à l'égalité des territoires	3 851 680,00 €
Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports (CRIB)	1 199 970,00 €
Ministère de la Culture	417 240,00 €
Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, via l'Agence française de développement	337 500,00 €

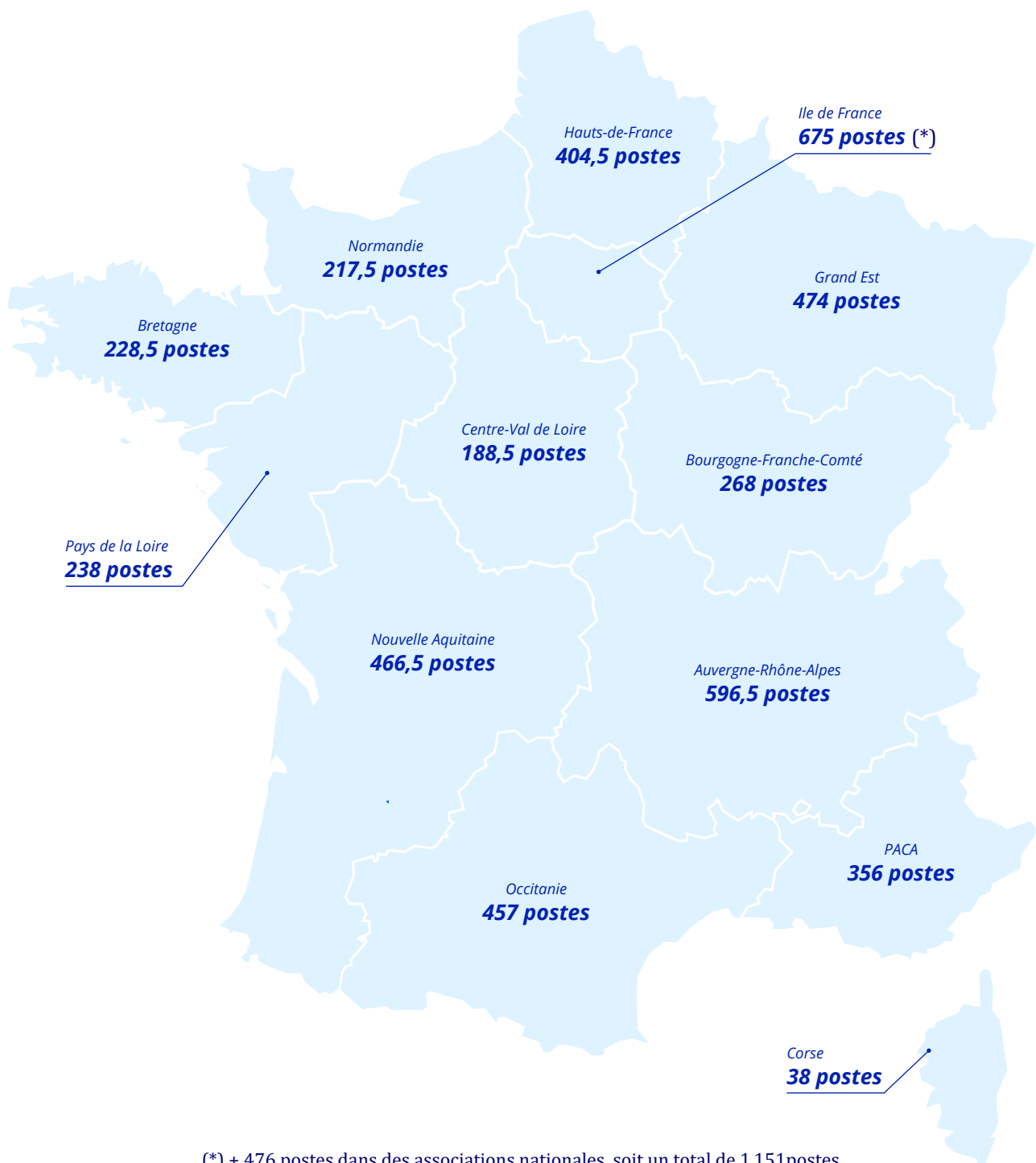
→ FAITS MARQUANTS

Pour améliorer le pilotage interministériel du dispositif Fonjep, il a été décidé de transférer à la Direction de la jeunesse et de la vie associative (DJEPVA) les crédits Fonjep auparavant gérés par la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS). Cela s'est accompagné d'une harmonisation des modalités de calcul des subventions attribuées par les deux directions. Ainsi, la notification des postes au titre de la cohésion sociale s'effectue depuis 2016 en termes d'« unité », avec une modulation selon deux taux (100 % et 50 %). Le montant de l'unité de subvention a été établi en 2016 à 7 164 €, pour 7 320 € en 2015. Néanmoins, l'enveloppe des postes cohésion sociale (centres sociaux et foyers de jeunes travailleurs) reste fléchée dans l'attribution des postes Fonjep en région.

→ PERSPECTIVES

- Refonte totale et amélioration de l'extranet et des nouvelles règles de saisie pour les associations et financeurs.
- Création d'un e-learning à destination des associations pour accompagner la prise en main du nouvel extranet
- Projet d'archivage de plus de 50 ans de dossiers administratifs
- Conventionnement avec le CGET pour la prise en compte, via les adresses, de la localisation des associations sur des quartiers prioritaires

➔ RÉPARTITION DES POSTES FONJEP PAR RÉGION



OUTRE-MER



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Mehdi Achour / Responsable du pôle Solidarité internationale / mehdi.achour@fonjep.org

Claire Beauquier / Gestionnaire Volontariat de solidarité internationale / cbeauquier@fonjep.org

Le Fonjep gère plusieurs dispositifs de solidarité internationale cofinancés par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international et l'Agence française de développement (AFD). L'appui au volontariat constitue, pour le ministère, un levier pour mieux associer les citoyens à la politique de développement. Cette stratégie s'appuie sur une relation active entre les pouvoirs publics et les associations. Ensemble, ils sont au service du développement, de la lutte contre la pauvreté et les inégalités et du renforcement des sociétés civiles. Cette approche partenariale participe également aux politiques visant à favoriser la mobilité des jeunes et contribue à l'éducation au développement.

Le Volontariat de solidarité internationale (VSI)

Le VSI permet de développer des missions d'intérêt général dans les domaines de la coopération et de l'action humanitaire. Toute personne majeure sans activité professionnelle peut effectuer un VSI. Il n'y a pas de condition de nationalité ni de limite d'âge.

Le Fonjep gère l'enveloppe financière du dispositif. Il anime également le réseau des 29 associations qui sont agréées pour envoyer des volontaires à l'étranger, gère la base de données des volontaires et produit des statistiques sur cette activité.

Les chantiers de jeunes (VJV-SI et JSI)

Les programmes Jeunesse, solidarité internationale (JSI) et Ville, vie, vacances/solidarité internationale (VJV/SI) permettent des rencontres interculturelles de groupes de jeunes Français et étrangers autour d'une action de développement, en France ou à l'étranger. C'est un moyen intéressant de donner à ces jeunes l'occasion de s'engager dans des projets de solidarité internationale. Le Fonjep gère ces programmes avec l'appui de deux comités, composés chacun d'un collège associatif et d'un collège de représentants des pouvoirs publics.

Les postes Fonjep EAD

Le dispositif des postes Fonjep d'éducation au développement (EAD) permet de cofinancer des postes dans des associations de solidarité internationale ou d'éducation populaire afin de développer auprès du grand public des actions de sensibilisation, d'information et de formation sur les questions de citoyenneté, de solidarité internationale et de développement. Le Fonjep gère les 45 postes financés par l'AFD, et assure l'animation du réseau des postes, permettant l'échange d'expérience, la capitalisation et la mutualisation.

L'association La Goutte d'Eau dans la commune de Keur Boulel, région de Saint Louis (Sénégal) mène un projet de construction de deux salles de classe, pour améliorer la vie des élèves qui étudient actuellement dans des conditions précaires.



Photo : Floriane Langlais, Ligue de l'enseignement (2016).

→ CHIFFRES CLÉS

VOLONTARIAT DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (VSI)

1 638

Volontaires sont partis en mission en 2016.

88

C'est le nombre de **pays différents** dans lesquels les volontaires sont affectés (hors Espace économique européen). Madagascar est la première destination avec 154 volontaires en 2016.

6,5M

C'est la **subvention 2016** allouée par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international pour ce dispositif.

CHANTIERS JEUNES (VVV-SI ET JSI)

1 076

jeunes de 15 à 25 ans ont réalisé des actions dans 26 pays. Le Sénégal est la première destination des groupes : 303 jeunes y sont partis sur une action de développement en 2016. 35 jeunes étrangers ont par ailleurs été accueillis en France lors de séjours de 15 jours à 3 semaines.

110

projets ont été réalisés

7 500€

c'est le **montant moyen** de la subvention allouée aux projets.

→ FAITS MARQUANTS

Journée des postes Fonjep – Éducation au développement (EAD)

Le 29 janvier 2016, les personnes bénéficiaires d'un poste Fonjep – Éducation au développement ont été réunies pour une journée de travail et de dialogue avec des représentants de l'État. L'objectif était notamment de faire le point sur les méthodes qui peuvent permettre de sensibiliser les publics éloignés de la solidarité internationale, et d'accroître les liens avec le domaine de l'éducation formelle. Près de 50 personnes travaillant à une échelle locale, régionale ou nationale, ont ainsi pu échanger sur leurs pratiques, leurs innovations, l'organisation de leurs réseaux.

Rencontres au Sénégal

En novembre 2016, le Fonjep est allé au Sénégal à la rencontre d'une trentaine de volontaires en mission pour le compte de 10 associations différentes, et d'une vingtaine d'associations ayant accueilli des actions de JSI/VVSI. Cela a permis de dresser un rapport sur la mise en œuvre des dispositifs sur le terrain. Ce document est présenté à la Commission du VSI et aux Comités paritaires du JSI et du VVSI, qui réunissent ministères et associations concernées.

→ PERSPECTIVES

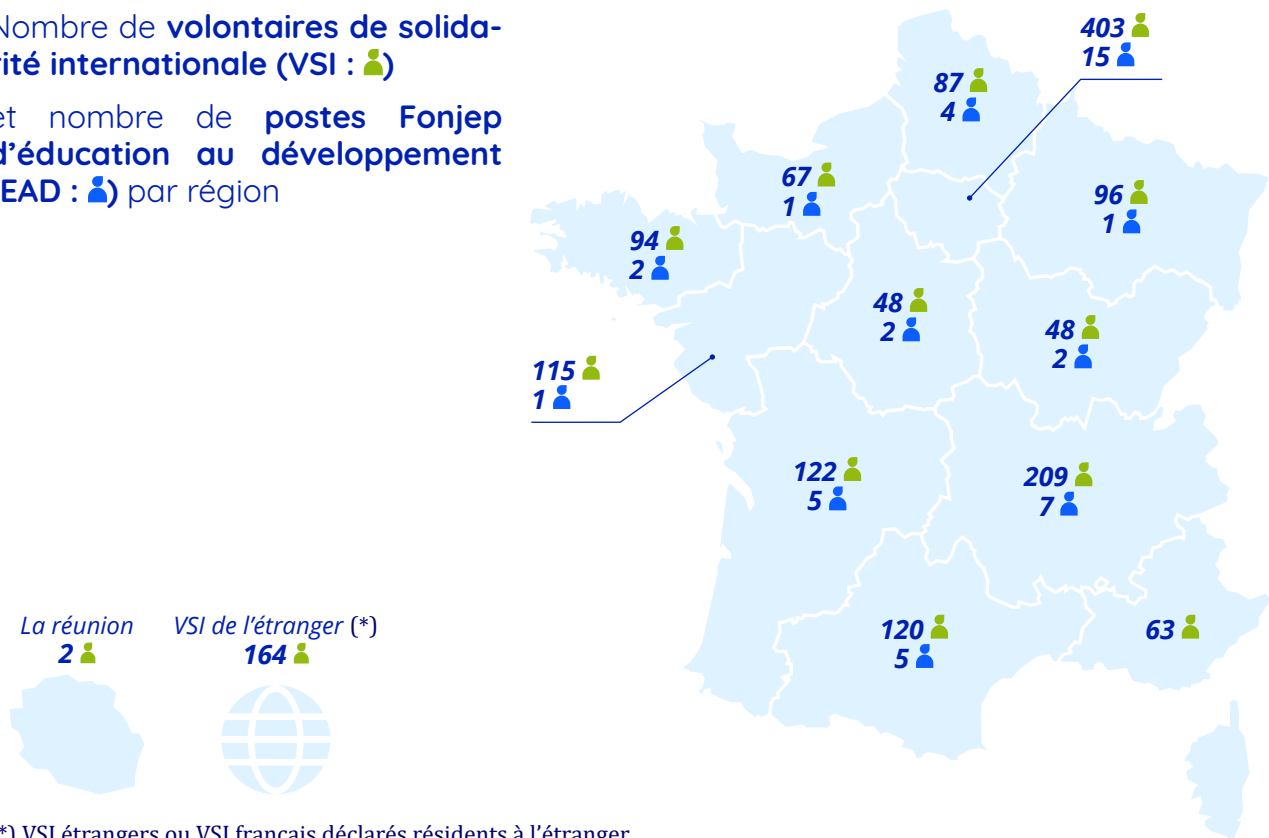
En 2017, le pôle Solidarité internationale du Fonjep s'organise pour renforcer ses outils de gestion et développer l'animation de ses différents dispositifs :

- Ouverture du nouvel extranet : nouvelle ergonomie, nouveaux outils (dépôt de documents, possibilités d'export de requêtes) ;
- Lancement du nouvel appel d'offres pour le triennal 2018-2020 des postes Fonjep – Éducation au développement ;
- Initiation d'une expérimentation sur le service civique international à destination des associations d'éducation populaire ;
- Renforcement de la communication sur l'ensemble des dispositifs : journées de sensibilisation, interventions en région, en ciblant particulièrement les partenaires des régions jusqu'à présent peu représentés.

→ LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN RÉGION

Nombre de **volontaires de solidarité internationale (VSI : 👤)**

et nombre de **postes Fonjep d'éducation au développement (EAD : 👤)** par région



(*) VSI étrangers ou VSI français déclarés résidents à l'étranger.

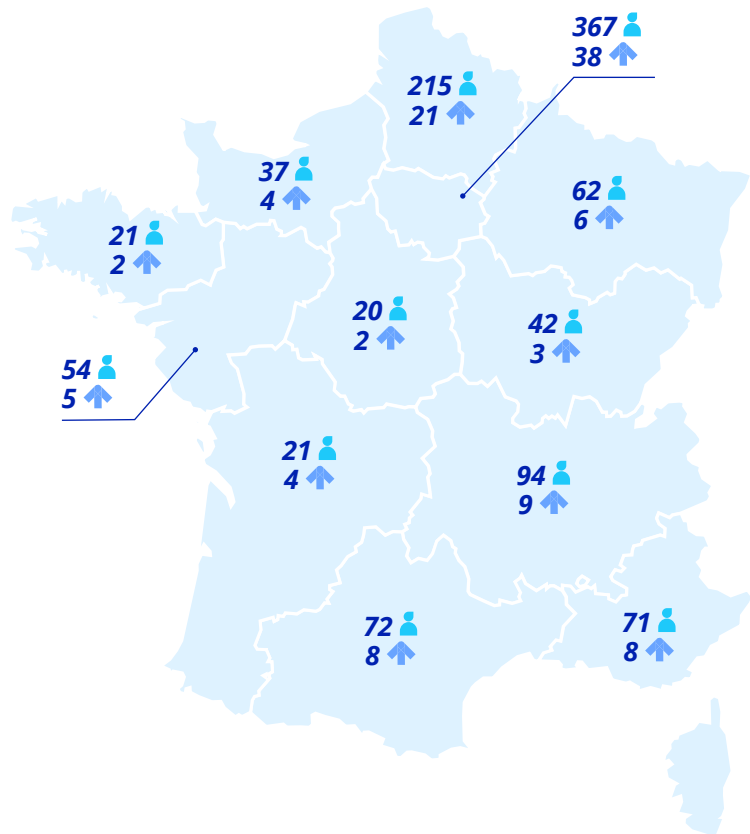
Nombre de **Jeunes impliqués dans des chantiers jeunes (VVV-SI et JSI : 👤)** et **nombre de projets soutenus** dans le cadre de ces dispositifs par région (📈)

Dans le nombre de jeunes, sont comptés :

- les jeunes Français impliqués dans les projets à l'étranger et les jeunes du pays avec lesquels ils sont en lien pour la réalisation des projets,
- les jeunes étrangers qui viennent en France sur des chantiers jeunes (ils sont comptabilisés dans la région de leurs partenaires français)

Dans le nombre de projets, sont comptés :

- le nombre de projets impulsés par des associations implantées en France
- le nombre de projets impulsés par des associations étrangères et menés en partenariat avec des associations Françaises (ils sont comptabilisés dans la région de leurs partenaires français)





— PÔLE DE CONSERVATION DES ARCHIVES DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE (PAJEP)

Valère Milot, chargé de mission / contact@pajep.fr

La mission du Pajep est de collecter, de conserver, de classer et de valoriser les archives privées qui traitent de la jeunesse et de l'éducation populaire. Six partenaires constituent ce pôle : le ministère de la Jeunesse et des Sports, les Archives départementales du Val-de-Marne, les Archives nationales, le ministère de la Culture, les Archives nationales du monde du travail et l'Association des déposants aux archives de la jeunesse et de l'éducation populaire (Adajep). Le travail du Pajep s'appuie sur un comité scientifique composé de représentants des six partenaires du pôle, de personnes qualifiées et de représentants du monde universitaire et de la recherche.

La gestion du Pajep est confiée au Fonjep et est encadrée par une convention établie avec le ministère de la Jeunesse et des Sports.

→ CHIFFRES CLÉS

Mètres
1300 linéaires d'archives sont conservés par le Pajep aux Archives départementales du Val-de-Marne et aux Archives nationales.

4 Le Pajep est intervenu pour présenter son action et ses fonds au cours de **4 manifestations**.

Associations
9 ont fait appel au PAJEP pour une valorisation de leur fonds d'archives ou une aide pour le traitement de leurs fonds.

Films
3 ont été publiés sur la page web du Pajep. Un moyen efficace de valoriser les fonds audiovisuels.

→ FAITS MARQUANTS

Les Céméa à la rencontre de leur histoire

À l'occasion de leur assemblée générale le 18 juin 2016, les Céméa ont organisé un temps autour de leur histoire pour leurs militants. Le Pajep et les Archives départementales ont participé à l'organisation d'ateliers de découverte des archives pour une centaine de militants.

« Animation, nature et environnement : héritages, pratiques, engagements 1970-1990 »

90 personnes étaient présentes à cette journée d'étude le 16 novembre 2016 pour entendre plusieurs chercheurs, mais aussi des militants de l'éducation à l'environnement sur cette thématique. Cet événement était l'occasion pour le Pajep et l'Adajep de sensibiliser des militants, mais aussi des associations à la question de l'archivage.

Dépôts d'archives de la Fédération unie des auberges de jeunesse

En 2016 le Pajep a accompagné la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ) qui souhaitait procéder à un nouveau dépôt aux Archives nationales. Pour mener ce travail de grande ampleur, le Fonjep a embauché en appui une archiviste, Claire Grousset. Trois mois ont été nécessaires pour venir à bout des archives qui se trouvaient dans les bureaux, les garages ou encore la cave de la FUAJ. 15 mètres linéaires d'archives dites historiques ont été extraits, récolés et classés. Le chercheur y trouvera notamment des archives datant de la création de l'association en 1956, des documents provenant des associations ayant participé à la création de la FUAJ, l'ensemble des dossiers d'instances de l'association, mais aussi une superbe collection de guides des auberges de jeunesse, dont le plus vieux date de 1938.

➔ LE FONJEP : UN LEVIER POUR LES PROJETS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) est un organisme cogéré par l'État, les collectivités et les associations depuis 1964. Véritable pôle de ressources, il est un levier du développement des projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire. Il gère notamment plus de 5500 « postes Fonjep », dispositif qui contribue à l'emploi de permanents formés au sein d'associations agréées de jeunesse et d'éducation populaire.

Nourri par son ancrage territorial, par le regard multiple qu'offre la cogestion et par son expérience, le Fonjep est en veille permanente sur les évolutions sociales et les nouveaux besoins en matière de politique de jeunesse et d'éducation populaire. Avec ses partenaires, il analyse ces tendances, expérimente et développe des pistes d'actions nouvelles pour répondre aux besoins sociaux.

FONJEP

Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire

51 rue de l'Amiral Mouchez
75013 Paris
01 43 13 10 30
www.fonjep.org